

Jean MORISSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

3me Circonscription de la Seine Maritime - (1er, 3 & 6me) Canton de Sotteville-lès-Rouen



JEAN MORISSE

Métallurgiste

Vice-Président du Conseil Général de la Seine-Maritime
Conseiller Municipal de Rouen
Ancien Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray
Officier de Réserve - Croix de Guerre 39-45 - Citations
Administrateur des H.L.M. du Département et de la Ville de Rouen
Administrateur de la Caisse Auxiliaire de Prêt
Délégué cantonal à l'Enseignement primaire
et au Département pour l'Enseignement Technique, etc...

SUPPLÉANT

Robert LELONGT

COMMERÇANT

Conseiller Municipal de Sotteville-lès-Rouen

Candidat de l'Union pour la Nouvelle République

Né à Sotteville-lès-Rouen le 23 novembre 1905, élève de l'Ecole Raspail et l'Ecole Pratique rue des Emmurées à Rouen (1918-19-20). Brevet des Etudes Pratiques et Industrielles, débute tourneur sur métaux aux Ets Destombe à Sotteville, contremaitre puis Gérant (37 ans de présence)

Entre au service militaire au 39e R.I. puis mobilisé au 239e R.I. en 1939. Nombreuses actions pendant la clandestinité avec les Forces Françaises de l'Intérieur et différents réseaux. Liaisons avec l'Etat-Major canadien (23 au 31-8-1944), notamment celle en traversant la Seine vers St-Adrien et obtenir l'arrêt des opérations d'artillerie et d'aviation, pillonnage qui précédait la libération de la boucle de la Seine. Ravitaillements civils, protection centrales électriques et services généraux.

En 1945 : Elu Maire de St-Etienne-du-Rouvray à l'unanimité.

En 1949 : Conseiller Général du 6e Canton et Conseiller Général de Rouen.

Depuis 1955 : Vice-Président du Conseil Général.

ELECTEURS, ELECTRICES,

Tout d'abord, merci d'avoir manifesté en si grand nombre votre confiance à l'actuel Chef du Gouvernement et à la nouvelle Constitution pour le OUI au référendum du 28 septembre.

Votre mission n'est pas terminée et pour que'lle soit menée à bien il faut que ces nouvelles institutions fonctionnent avec un esprit nouveau et des Homms nouveaux.

Il ne faut pas retomber dans l'ancien système et ses injustices, telles que la loi électorale avec ses apparentements qui élisait en somme les hommes qui obtenaient le moins de voix..

Ce nouveau départ, ce redressement doit se concrétiser par :

1° *La conclusion d'un pacte algérien entre tous les Français* sur les bases indiquées par le général de Gaulle dans le discours de Constantine et la dernière conférence de presse qui permettront aux Algériens de construire *leur avenir avec la France dans la paix retrouvée.*

2° *L'organisation des pays d'outre-mer au sein de la communauté née du référendum* de manière à lui conférer le prestige et l'attrait qui détourneront l'Afrique du neutralisme et permettront sa mise en valeur pour le profit de tous les peuples unis à la France.

3° *la poursuite de la réforme de l'Etat* par la réorganisation des administrations centrales, le regroupement régional des services techniques. l'ouverture de bureaux de contacts communs à toutes les administrations pour faciliter leurs rapports avec le public.

La réforme de la justice rendue à la gratuité et réorganisée par une simplification de la procédure.

4° *La simplification du jeu des partis politiques par le regroupement des grandes tendances nationales* et l'application stricte des dispositions de la Consitution obligeant les formations politiques à respecter la souveraineté nationale et les principes démocratiques.

5° *Une politique étrangère faisant de la France, au sein de ses alliances traditionnelles, un partenaire à part entière* dont l'indépendance sera respectée et qui poursuivra autour d'elle *la construction de l'Europe.*

6° *Une politique hardie d'expansion économique comportant :*

— le développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome);

— *l'aménagement du territoire,* gage du plein emploi des ressources et de la renaissance pour les régions sous-équipées;

— *la modernisation de l'agriculture* par l'aide aux investissements; la garantie du revenu agricole et la stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés;

— *l'amélioration des circuits commerciaux* de distribution et la possibilité offerte aux petits commerçants de s'organiser de manière compétitive.

7° *Une politique financière et monétaire saine,* impliquant :

— un équilibre strict du budget ordinaire;

— la débudgétisation des investissements;

— une révision de la politique des subventions économiques et du crédit;

— une discipline sévère de l'émission monétaire préparant le retour à la convertibilité du franc et au libre transfert des capitaux;

— *une réforme profonde de la fiscalité* par la suppression des taxes de faible rendement et des régimes d'exception et l'établissement de la justice fiscale.

8° *Un effort décidé en faveur de la construction de logements,* notamment de *logements populaires* à usage locatif, la rationalisation des méthodes de construction, la lutte contre la spéculation des terrains à bâtir, qui devront permettre de porter à 400.000 le nombre des logements construits par an à partir de 1960.

9° *Une politique sociale, inspirée par la justice et l'humanisme* et s'orientant vers des objectifs précis qui sont :

— *la promotion des salariés,* aussi bien au niveau de l'entreprise par le rôle accru donné aux travailleurs qu'au niveau de l'Etat par la participation des syndicats à l'élaboration, au sein du Conseil économique, doté de pouvoirs accrus d'une véritable politique économique nationale;

— la gestion stricte des deniers confiés par les salariés à la Sécurité Sociale;

— Défense des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre;

— l'organisation plus simple et plus humaine des rapports entre l'Administration et les assurés;

le développement des diverses prestations, notamment de *l'assurance « vieillesse »,* liée à l'essor de la production;

— *l'aide massive à la jeunesse* à qui devront être assurés, une fois l'éducation achevée, l'emploi et le logement, notamment par la mise au point du plan de salaire garanti par le général de Gaulle.

10° *Des réformes nombreuses dans le domaine de l'enseignement,* pour, en respectant le pluralisme traditionnel, redonner à l'éducation civique sa place dans les programmes; *développer l'enseignement technique* et en faciliter l'accès sur titres à de nombreux candidats; *ouvrir l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes, issus des milieux ouvriers..*

Vous connaissez le candidat, Sottevillais jusqu'au 19 Avril 1944, puis Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray, Conseiller Général et Municipal de Rouen jusqu'à maintenant et qui connaît bien vos difficultés et tous les problèmes de la Région.

Alors, **le 23 Novembre,** *pour une France plus jeune, plus dynamique, plus humaine :*

VOTEZ POUR CEUX QUI ONT TOUJOURS SOUTENU DE GAULLE

VOTEZ POUR **L'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE**

Votez **Jean MORISSE**

Vu : Le Candidat.

IMPRIMERIE PIETRINI - ROUEN